



# CNH Tutela Axle Oil Additive

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations  
selon le Canada sur les produits dangereux règlement (HPR)

Date d'émission: 06/09/2015 Version: 1.0

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : CNH Tutela Axle Oil Additive

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Additifs.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Viscosity Oil Company  
600 H Joliet Road  
Willowbrook, IL 60527  
T 630-850-4000 - F 630-850-4022

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 434-9300  
CHEMTREC (24 HOURS)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS)

Skin Sens. 1 H317

Texte complet des phrases H: voir section 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS) : Attention  
Mentions de danger (GHS) : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
Conseils de prudence (GHS) : P261 - Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
P280 - Porter des vêtements de protection, des gants de protection  
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau  
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser  
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale une installation de collecte des déchets autorisée

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

40.37 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Oral)  
40.37 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Dermal)  
40.37 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

# CNH Tutela Axle Oil Additive

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations  
selon le Canada sur les produits dangereux règlement (HPR)

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (GHS)
Calcium long chain alkaryl sulfonate	(n° CAS) 722503-68-6	29.7 - 39.6	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 4, H413
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic	(n° CAS) 64742-65-0	0 - 32.3612	Carc. 1B, H350 Asp. Tox. 1, H304
Benzenesulfonic acid, propenated, calcium salt, overbased	(n° CAS) 68610-84-4	0.34272	Skin Sens. 1, H317
2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol	(n° CAS) 128-37-0	0.17136	STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400

Texte complet des phrases H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre sèche. Eau pulvérisée. Brouillard d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.
- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
- Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les structures et récipients adjacents au jet d'eau pour protéger et prévenir toute ignition.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

# CNH Tutela Axle Oil Additive

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations  
selon le Canada sur les produits dangereux règlement (HPR)

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Arrêter le débit de matière, si cela peut se faire sans risque.
- Procédés de nettoyage : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
- Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- Produits incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.
- Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.
- Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.
- Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Additifs.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

CNH Tutela Axle Oil Additive		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic (64742-65-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
Benzenesulfonic acid, propenated, calcium salt, overbased (68610-84-4)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr
OSHA	Non applicable	
DNEL	DNEL	0.5 ppm Dermal
PNEC	PNEC	199 mg/l Freshwater
Calcium long chain alkaryl sulfonate (722503-68-6)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Éviter de créer des brouillards ou d'aérosols. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.
- Protection des mains : Utilisez des gants en caoutchouc.
- Protection oculaire : En cas d'éclaboussures ou des aérosols: des lunettes de protection.

# CNH Tutela Axle Oil Additive

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations  
selon le Canada sur les produits dangereux règlement (HPR)

---

Protection de la peau et du corps	: vêtements de protection à manches longues.
Protection des voies respiratoires	: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un masque adéquat.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Empêcher toute fuite ou déversement.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: dark brown
Odeur	: pétrole
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: -34 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0.92
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: < 1 %
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: 206 cSt @ 40 °C
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

---

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). hydrocarbures.

# CNH Tutela Axle Oil Additive

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations  
selon le Canada sur les produits dangereux règlement (HPR)

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé

<b>Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic (64742-65-0)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

<b>Benzenesulfonic acid, propenated, calcium salt, overbased (68610-84-4)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 5000 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 1.9 mg/l/4h read-across Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, overbased

<b>2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)</b>	
DL50 orale rat	6000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
ATE US (voie orale)	6000.000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé.  
Toxicité pour la reproduction : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

<b>2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)</b>	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	25 mg/kg de poids corporel/jour Digestive, live, urogenital, kidneys, glandular, thyroids, adrenal gland.

Danger par aspiration : Non classé  
Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

<b>2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)</b>	
CL50 poisson 1	0.199
CE50 Daphnie 1	0.48 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	0.758 mg/l
NOEC (aigu)	0.15 mg/l

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>CNH Tutela Axle Oil Additive</b>	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

<b>Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic (64742-65-0)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

<b>Benzenesulfonic acid, propenated, calcium salt, overbased (68610-84-4)</b>	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.

<b>2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic (64742-65-0)</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

# CNH Tutela Axle Oil Additive

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations  
selon le Canada sur les produits dangereux règlement (HPR)

<b>Benzenesulfonic acid, propenated, calcium salt, overbased (68610-84-4)</b>	
BCF poissons 1	0.001 mg/l
BCF poisson 2	0.01 mg/l
Log Kow	5.7 - 5.8

<b>2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)</b>	
Log Pow	5.2
Potentiel de bioaccumulation	Ce produit ne est pas bio-accumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)</b>	
Ecologie - sol	Absorbe les particules du sol et ne sera pas mobile.

### 12.5. Autres effets néfastes

Produce efectos en el calentamiento global : Aucun dommage écologique connu causé par ce produit.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Non réglementé pour le transport

### Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### ADR

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations États-Unis

<b>Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic (64742-65-0)</b>
Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis
<b>Benzenesulfonic acid, propenated, calcium salt, overbased (68610-84-4)</b>
Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis
<b>2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)</b>
Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis
<b>Calcium long chain alkaryl sulfonate (722503-68-6)</b>
Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

### 15.2. Réglementations internationales

#### CANADA

<b>Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic (64742-65-0)</b>
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
<b>Benzenesulfonic acid, propenated, calcium salt, overbased (68610-84-4)</b>
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

# CNH Tutela Axle Oil Additive

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations  
selon le Canada sur les produits dangereux règlement (HPR)

### **2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)**

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

### **Calcium long chain alkaryl sulfonate (722503-68-6)**

Non listés sont sur la liste canadienne DSL (Liste intérieure des substances) des stocks.

### Réglementations UE

#### **Distillates (pétroleum), solvant-dewaxed heavy paraffinic (64742-65-0)**

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

#### **Benzenesulfonic acid, propenated, calcium salt, overbased (68610-84-4)**

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

#### **2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)**

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1 H317

Aquatic Chronic 4 H413

Texte complet des phrases H: voir section 16

### Directives nationales

#### **Distillates (pétroleum), solvant-dewaxed heavy paraffinic (64742-65-0)**

Figurant dans l'inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)  
Coté sur KECI (coréen des produits chimiques existants Inventaire)  
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
Coté sur l'inventaire des produits et substances chimiques (PICC)  
Inscrite sont sur les AICS (inventaire australien des substances chimiques)  
Coté sur la Nouvelle-Zélande - Inventaire des substances chimiques (NZIoC)  
Inscrite sont sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire

#### **Benzenesulfonic acid, propenated, calcium salt, overbased (68610-84-4)**

Inscrite figurent dans l'inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine (IECSC).  
Non listés sont sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire  
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
Coté sur KECI (coréen des produits chimiques existants Inventaire)  
Non répertoriés à l'inventaire philippines des produits et substances chimiques (PICC)  
Inscrite sont sur les AICS (inventaire australien des substances chimiques)  
Coté sur la Nouvelle-Zélande - Inventaire des substances chimiques (NZIoC)

#### **2,6-Di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)**

Figurant dans l'inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)  
Coté sur la Nouvelle-Zélande - Inventaire des substances chimiques (NZIoC)  
Inscrite sont sur les AICS (inventaire australien des substances chimiques)  
Inscrite sont sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire  
Inscrite sont sur le ECL coréenne (des substances chimiques existantes)  
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical  
Coté sur l'inventaire des produits et substances chimiques (PICC)

#### **Calcium long chain alkaryl sulfonate (722503-68-6)**

De polymère EINECS exemptés.  
Non listés sont sur les substances domestiques canadiennes Liste non (LES).

### 15.3. Les réglementations américaines

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement : Document original.

# CNH Tutela Axle Oil Additive

## Fiche de données de sécurité

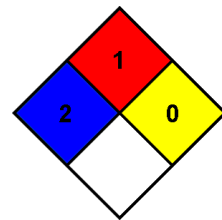
conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations  
selon le Canada sur les produits dangereux règlement (HPR)

Sources des données	: ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Accessed at: <a href="http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis_classifi.html">http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis_classifi.html</a> . European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <a href="http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database">http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database</a> . National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <a href="http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html">http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html</a> .
Abréviations et acronymes	: ATE: Acute Toxicity Estimate. CAS (Chemical Abstracts Service) number. CFR: Code of Federal Regulations. CLP: Classification, Labelling, Packaging. EC50: Environmental Concentration associated with a response by 50% of the test population. GHS: Globally Harmonized System (of Classification and Labeling of Chemicals). LD50: Lethal Dose for 50% of the test population. OSHA: Occupational Safety & Health Administration. TSCA: Toxic Substances Control Act. TWA: Time Weight Average. STEL: Short Term Exposure Limits.
Autres informations	: Aucun(e).

### Textes complet des phrases H:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Carc. 1B	Cancérogénicité, Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H350	Peut provoquer le cancer
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Danger pour la santé NFPA	: 2 - L'exposition intense ou continue peut provoquer une invalidité temporaire ou des blessures résiduelles éventuelles sauf intervention médicale rapide.
Danger d'incendie NFPA	: 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.
Réactivité NFPA	: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



Redstone SDS US GHS for Viscosity Oil

**SDS Prepared by:** The Redstone Group, LLC  
6077 Frantz Rd.  
Suite 206  
Dublin, OH 43016  
T 614-923-7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*